

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2023

---

ABROGATION DU REcul DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET  
CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1164)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS77

présenté par  
M. Di Filippo et M. Cordier

-----

### ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 1 par la phrase suivante :

« Au cours de cette conférence, un état des lieux du niveau des pensions de retraite des fonctionnaires est établi. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mieux déterminer les conditions requises pour assurer la viabilité financière du régime de retraite des fonctionnaires.